

Burundi : La police empêche des réfugiés de RDC de rentrer chez eux

IRIN, 7 octobre 2009 GIHINGA - Au Burundi, la police a utilisé la force pour empêcher un groupe de réfugiés de quitter un camp car ils avaient l'intention de rentrer en République démocratique du Congo (RDC), selon des résidents. « La police a tiré et nous nous sommes tous enfuis. Deux personnes ont été blessées ; trois autres se sont évanouies de peur. Elles ont été emmenées à l'hôpital de Kibumbu pour recevoir des soins », a dit un réfugié à IRIN le 6 octobre. Freddy Gakunzi, un représentant des réfugiés, a dit que la police avait fermé leur camp tôt dans la matinée afin d'empêcher 2 000 réfugiés du camp de Gihinga, qui avaient refusé d'être transférés dans un autre camp au Burundi, de tenir leur promesse de retourner dans l'est de la RDC, malgré d'importantes opérations militaires s'étendant officiellement à la fin du 30 septembre. Le matin, l'administration locale de Mwaro avait ordonné aux gens de démanteler le camp, d'enlever les abris en plastique. Certains réfugiés étaient toujours là, avec leur matelas, leurs ustensiles de cuisine, des sacs, des jerrycans et d'autres biens. Félix Shikiro a dit qu'il resterait là avec des amis en attendant le transfert promis vers la RDC. Certains réfugiés ont dit qu'ils avaient été battus et brutalisés. Des femmes portaient des traces de coups sur les mains. Une femme avec un enfant sur son dos a été vue menottée aux poignets et forcée de monter dans une voiture de police. Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) a mis en garde contre un retour en RDC en ce moment. « Les conditions qui ont poussé les réfugiés à s'exiler en juin 2009 persistent toujours », selon un communiqué de l'UNHCR datant du 5 octobre. « Il serait irresponsable de permettre aux réfugiés de s'exposer à des risques presque certains à travers cette décision de retour », a dit Clémentine Nkwet Salami, représentante de l'UNHCR au Burundi, dans le communiqué. Yves Sahinguvu, le premier vice-président du Burundi, a déclaré sur une radio locale : « Personne ne peut empêcher un réfugié de rentrer chez lui, mais il faut assurer qu'ils sont informés de la situation qui règne dans leur pays d'origine afin qu'ils ne prennent pas de mauvaises décisions. » [FIN] [Les informations vous sont parvenues via IRIN, un département d'informations humanitaires des Nations Unies, mais ne reflètent pas nécessairement les vues des Nations Unies ou de ses agences]